

Décision

Générale

colonial

Décision n° 729 fixant la composition de la Commission de surveillance de l'examen d'admission au stage d'élèves inspecteurs et d'élèves inspectrices des Ecoles Normales Supérieures de St-Cloud et de Fontenay

n° 729

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 juillet 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : Pour chacun des cadres locaux autochtones, sont désignés pour participer à la délibération et au vote : Pour le cadre des plantons : M. Djama Mahmoud (Cabinet) ; Pour le cadre administratif: M. Abdelkader Waberi (P.T.T.) ; Pour le cadre technique : M. Abdou Mohamed Bourhan (Cercle) ; Pour le cadre actif : M. Ali Mead dit Dahen Mead (Sûreté) ; . Pour le cadre sanitaire : M. Dini Abdallah (Santé). Lire : Pour chacun des cadres locaux autochtones, sont désignés pour participer à, la délibération et au vote : Pour le cadre des plantons : M. Djama Mahmoud (Cabinet) ; Pour le cadre administratif: M. Pierre Issa (P.T.T.) ; Pour le cadre technique : M. Abdou Mohamed Bourhan (Cercle) ; Pour le cadre actif : M. Ali Mead dit Dahen Mead (Sûreté) ; Pour le cadre sanitaire : M. Dini Abdallah (Santé)